

CERTIFIÉ

Saint-Alfred, le 24 février 2010

Madame Joanne Mealing, registraire
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
880, chemin Sainte-Foy, local 4.00
Québec (Québec) G1S 4X4

OBJET : Demande d'exploration minière autour et à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de Saint-Alfred, votre lettre datée du 16 février 2010

Madame,

Nous accusons réception de votre demande d'avis et suggestions de conditions concernant l'exploration minière dans les limites de notre village.

Le village de Saint-Alfred, bien que restreint, comprend l'ensemble des fonctions utiles et nécessaires à notre communauté. Prochainement, un système d'aqueduc et d'égout collecteur sera implanté afin de mieux desservir notre population, attirer de nouveaux résidents et protéger l'environnement.

L'exploration minière à l'intérieur du périmètre d'urbanisation ne reçoit pas notre appui. J'estime que cette activité sur les terrains privés aurait des impacts négatifs sur l'environnement physique et social de la population. De plus, la prospection est inutile en raison du fait que tout usage relié de près ou de loin à l'extraction est interdit à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. La carte ci-jointe illustre le périmètre d'urbanisation de Saint-Alfred.

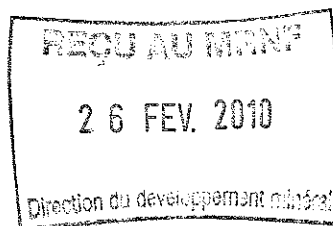
En dehors de celui-ci, nous demandons au Ministre d'imposer les conditions suivantes : aucun forage entre 20h et 7h; le titulaire du permis doit contrôler les émissions de poussières, de matières polluantes ou autres nuisances à proximité des résidents; l'exploitant doit laisser les terrains dans leur état d'origine ou indemniser les propriétaires pour les dommages encourus. Les nappes d'eau souterraines nécessaires au captage d'eau potable ne devront pas être altérées par les activités de forage. En ce sens, l'emploi d'huile végétale est suggéré pour la machinerie et des troussees de confinement des polluants en cas d'accidents devraient être présentes sur les sites et imposées aux exploitants. Une résolution du Conseil municipal suivra.

Espérant le tout à votre satisfaction, je demeure à votre entière disposition pour en discuter. Veuillez agréer, Madame Mealing, l'expression de mes sentiments distingués.

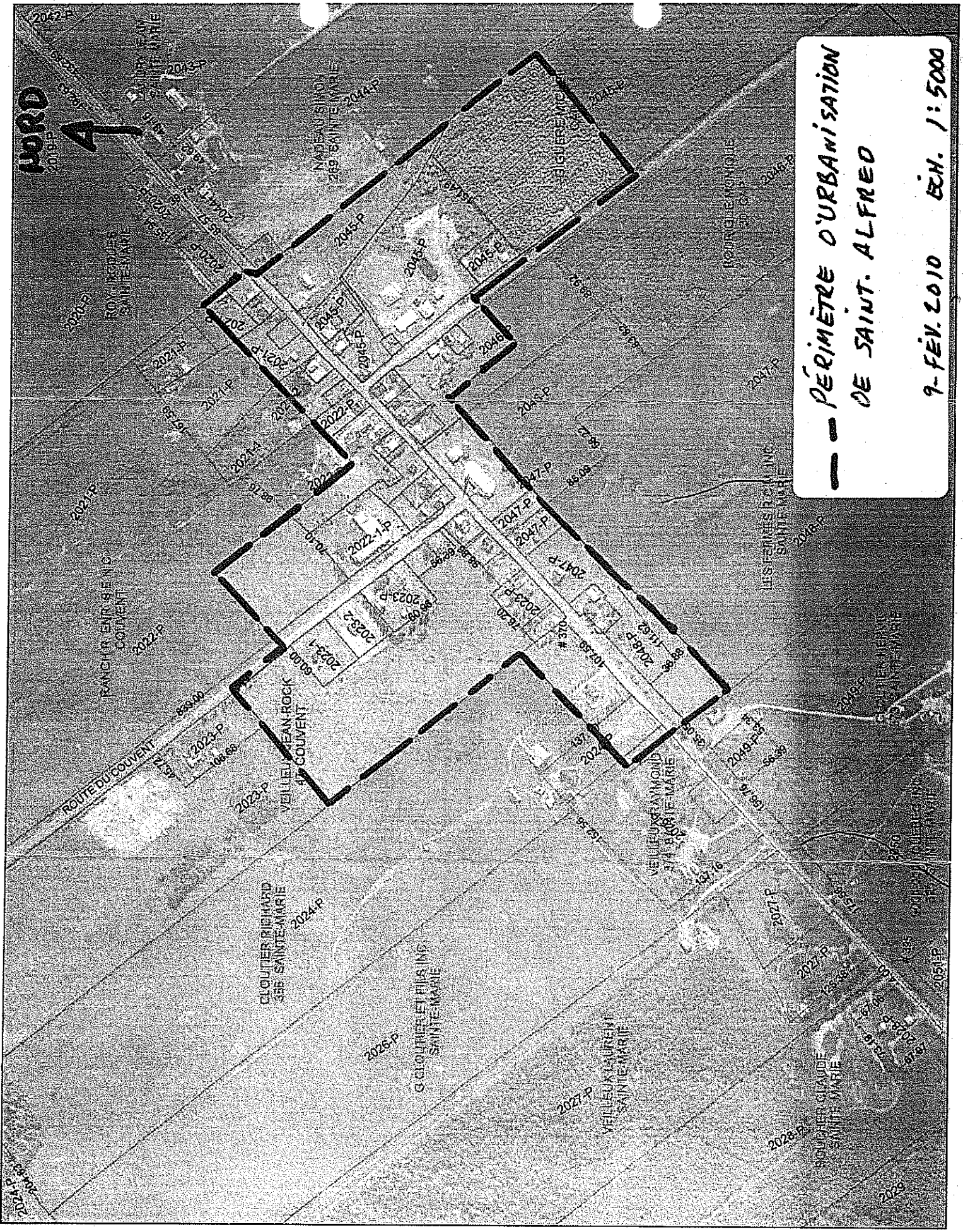


Jean-Rock Veilleux, Maire
Préfet de la MRC Robert-Cliche
Municipalité de Saint-Alfred
194 rang Sainte-Marie
Saint-Alfred (Qué.)
G0M 1L0

Téléphone mairie : 418-774-2068



NORD
↑



--- PÉRIMÈTRE D'URBANISATION
DE SAINT-ALFRED
9-FEV. 2010 ECH. 1:5000

ROYAUME DES
SAINT-MARIE

SAINT-MARIE

FRANCHIÈRE BÉNIG
CÔTÉMENT

ROUTE DU COUVENT

VEILLEU JEAN-ROCK
47 COUVENT

CLOUTIER RICHARD
385 SAINT-MARIE

G. CLOUTIER ET FILS INC
SAINT-MARIE

VEILLEUX LAURENT
SAINT-MARIE

HOUPIER CLAUDE
SAINT-MARIE

MADEAU SIMON
289 SAINT-MARIE

SIGUÈRE MIC
2048-P

LES FEMMES RICHARD
SAINT-MARIE

VEILLEUX RAYMOND
374 SAINT-MARIE

2049-P

2051-P

2054-P